



no de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 MARS 2017, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Éric Quirion, conseiller de Sainte-Madeleine

Étaient également présents :

Monsieur André Robert, conseiller, 2^e substitut de McMasterville
Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2017
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Permanence de Marc Lalonde, technicien à l'opération
7. Réparation d'une pompe à turbine verticale, moteur 125 hp et réinstallation – octroi de contrat
8. Compte rendu de la rencontre du 8 février 2017 du comité technique de la RIEVR
9. Consommation d'eau pour les mois de janvier et février 2017
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 39 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

17-03-007

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur André Robert

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

17-03-008

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2017 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 17-010 17-01-17 Lettre de MADAME ISABELLE COURNOYER, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2017-01-19 autorisant le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer la nouvelle entente intermunicipale.
- 17-011 18-01-17 Lettre de MADAME ÉLÉA CLAVEAU, greffière par intérim, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2017-01-016 autorisant le maire et la greffière par intérim à signer la nouvelle entente intermunicipale.
- 17-012 18-01-17 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, directrice des Services juridiques et greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2017-010 autorisant le maire et la greffière à signer la nouvelle entente intermunicipale.
- 17-013 19-01-17 Courriel de MONSIEUR JÉRÉMIE SAVOIE-BERNARD, technicien au suivi des réclamations de dépenses et des redditions de comptes, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT), nous transmettant une fiche d'analyse et un fichier (Excel) faisant état des résultats de la réclamation partielle numéro 3 (FCCQ).
- 17-014 19-01-17 Courriel de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 010-17 autorisant la mairesse et le secrétaire-trésorier à signer la nouvelle entente intermunicipale.
- 17-015 20-01-17 Lettre de MADAME MIREILLE ANGERS, Service à la grande entreprise et aux mutuelles de prévention, CNESST, nous transmettant les documents relatifs à notre participation à une mutuelle de prévention.
- 17-016 23-01-17 Lettre de MONSIEUR PHILIPPE GAUDET, greffier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 17-01-27129 (9.6) autorisant la mairesse et le secrétaire-trésorier à signer la nouvelle entente intermunicipale.
- 17-017 27-01-17 Lettre du CENTRE DE COTISATION, CNESST, nous transmettant notre avis de calcul du taux personnalisé pour 2017.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

- 17-018 31-01-17 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous informant que notre part de la ristourne de 5 000 000 \$ s'élèvera à 12 057 \$.
- 17-019 10-02-17 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant un chèque de 12 057 \$ pour la ristourne 2016.
- 17-020 13-02-17 Lettre de MADAME ÉLÉA CLAVEAU, greffière par intérim, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte des procès-verbaux des séances ordinaires tenues par la Régie le 15 novembre 2016 et le 17 janvier 2017.
- 17-021 27-02-17 Courriel de MONSIEUR PHILIPPE GAUDET, directeur général et secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 17-02-27148 (5) désignant Monsieur Philippe Gaudet à titre de directeur général, secrétaire-trésorier et greffier de la municipalité à compter du 23 février 2017.
- 17-022 01-03-17 Lettre de MONSIEUR LOUIS-ANTOINE VARIN, directeur, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT), nous transmettant un chèque provenant de l'aide financière du gouvernement du Canada ainsi qu'un tableau de remboursement confirmant le détail des versements à venir du gouvernement du Québec suite à notre réclamation partielle numéro 3 (Fonds Chantiers Canada-Québec).
- 17-023 01-03-17 Courriel de MADAME LOUISE MESSIER, secrétaire des Services juridiques, VILLE DE BELŒIL, nous transmettant la résolution numéro 2017-02-119 autorisant la mairesse et le greffier à signer la nouvelle entente intermunicipale.
- 17-024 06-03-17 Lettre de la VICE-PRÉSIDENTE À L'ÉQUITÉ SALARIALE, COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CNESST), nous demandant de produire la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale.

17-03-009

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 17-02, du chèque numéro 18907 au chèque numéro 18990 du déboursé numéro 201700066 au déboursé numéro 201700209 ainsi que le déboursé numéro 201600988 pour un montant total de 1 142 828,28 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

17-03-010

POINT 6. PERMANENCE DE MARC LALONDE, TECHNICIEN À L'OPÉRATION

ATTENDU QU'un affichage à l'interne a eu lieu du 16 novembre au 22 décembre pour le remplacement du poste de technicien à l'opération devenu vacant à la suite de la promotion de Jean-François Fournier au poste de technicien à l'entretien-soudeur;

ATTENDU QUE monsieur Marc Lalonde, technicien à l'opération temporaire, a posé sa candidature sur ledit poste;

ATTENDU QUE monsieur Marc Lalonde a été engagé à titre de technicien à l'opération avec un statut temporaire, le 11 avril 2016;

ATTENDU QUE monsieur Lalonde a fait depuis son embauche principalement du remplacement de technicien à l'opération, du remplacement de vacances ainsi que d'autres tâches d'entretien et que nous en sommes pleinement satisfaits;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE la période de probation pour tout nouvel employé est normalement de 960 heures avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE monsieur Lalonde cumule au 4 mars 2017, 1692 heures régulières;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de Marc Lalonde, a été réalisée par le directeur technique le 11 octobre 2016;

ATTENDU QUE le directeur technique et le directeur général recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de Marc Lalonde;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

APPUYÉ PAR Monsieur André Robert

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de Marc Lalonde à titre de technicien à l'opération;

QUE ladite permanence soit et est effective à compter du 19 mars 2017.

ADOPTÉE

17-03-011

POINT 7. RÉPARATION D'UNE POMPE À TURBINE VERTICALE, MOTEUR 125 HP ET RÉINSTALLATION – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entreprises pour la réparation d'une pompe à turbine verticale de 125 hp;

ATTENDU QUE sur les 3 soumissions reçues, la soumission de Danovar inc. est la plus basse soumission conforme;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux par la Régie est de 35 000 \$ taxes en sus

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Danovar inc. concernant le projet 2017-01 « Réparation d'une pompe à turbine verticale, moteur 125 hp et réinstallation », d'une somme de 34 621,88 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme.

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 8. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 8 FÉVRIER 2017 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR

Le compte rendu de la réunion du 8 février 2017 du comité technique de la RIEVR est joint au présent point.

POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2017

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de janvier et février 2017 sont joints au présent point.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 10. DIVERS

Aucun autre sujet n'est apporté à ce point.

POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

17-03-012 POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur André Robert

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 51 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

